

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} Octobre 2017

Etaient présents : B Sarrasin – A Bohne - JP Carcy - D Chauviré - JM Crébassa – JF Dupic
G Fleurence - M Guicheux – M Guillois –Y Jeanneteau - P Lebret - JY Lehoussé - L Lipszyc
– Y Montessuy - JF N'Guyen, C Piou - C Baillau.

Excusés : JL Berson – M Clergeau - B Graton - M Griffiths - D Henry - J Quinton, .

Clubs présents ou représentés : Angers BC- Ancenis – ASPTT- Avrillé - BAA - BAC 44 -
BC Côte de lumière - BC Nantes - BCRR – CBNE – Cercle Louis XVI - Challans – Chateau
Gontier – Chateaubriant - Chemillé – Chinon - Cholet – Guérande – La Baule – La Ferté
Bernard - La Flèche – Laval - Le Mans BC - Le Pouliguen – Les Herbiers – Les Ponts de Cé
- Mayenne- Noirmoutier - Nort/Erdre - Pornic – Sablé - St Nazaire - St Sébastien – Saumur –
Sautron – Thouars - Vigneux.

Clubs excusés : Le Mans 4As, Cercle Saint Aubin

Clubs absents : Baugé – Ile d'Yeu - Montaigu - Préfailles.

Le Président ouvre la séance à 9 h 30, en remerciant le club du BCRR pour son accueil, et en souhaitant la bienvenue aux nouveaux présidents de club.

Après avoir rappelé l'Ordre du Jour de cette assemblée, il lit le rapport moral :

RAPPORT MORAL

Bienvenue à tous, et plus particulièrement aux nouveaux Présidents récemment élus.

Voici venu le temps d'un petit retour en arrière sur la saison 2016-2017 :

Le point d'orgue de l'année aura été, comme à l'accoutumée, notre grande fête du bridge : les interclubs à Cholet, qui ont permis de rassembler 251 équipes dans une ambiance conviviale, grâce à l'organisation en tout point parfaite. Cette année, ils se dérouleront à Angers, donc au centre géographique du Comité, ce qui nous permet d'attendre une participation massive. 280 équipes s'étaient inscrites en 2012 ! Record à battre ...

La participation aux différentes compétitions enregistre une baisse par rapport à l'année dernière ; en paires : 2 026 contre 2 119 (- 4,39%), ainsi qu'en quadrettes : 1 304 contre 1 342 (- 2,83%). Les effectifs hors scolaires ont baissé de 64 personnes : 4 164 contre 4 228, et les scolaires de 173 à 163.

Merci aux Contrôleurs des Comptes qui ont effectué leur travail bénévolement et qui vous feront lecture de leur rapport tout à l'heure.

Vous allez découvrir les comptes de l'exercice écoulé. Ils se soldent par un excédent

de 10 173,45 euros, en hausse par rapport au résultat prévisionnel, qui s'explique essentiellement par le fait que nous n'avons pas fait de provisions cette année ; au contraire nous en avons réintégré.

Vous verrez également que le partenariat ne s'est pas poursuivi avec la Société Générale ; elle a mis fin à sa participation - qui était de 2 500 euros - et n'est plus partenaire de la FFB.

Cette année, le Comité a continué de faire porter ses efforts sur la formation des cadets et des juniors. Un important budget de plus de 8 300 € leur a été alloué, en hausse de 2 000 €.

Le budget 2017-2018, pour lequel nous vous demanderons de vous exprimer, devrait se trouver en équilibre, à condition que la participation aux compétitions se maintienne ! L'âge moyen des bridgeurs augmentant, nous pouvons nous attendre à une légère baisse du nombre de compétiteurs, les nouveaux bridgeurs ne compensant qu'en partie ceux qui arrêtent de se déplacer.

Un nouveau site a été créé pour le Comité ; il permettra aux clubs de gérer de nouveaux services, notamment l'inscription par internet des participants aux tournois de régularité et simultanés, la gestion du bar, les statistiques diverses, l'envoi d'e-mails, ... La mise en place commence à se faire pour certains clubs tests ; elle se poursuivra avec les clubs qui le souhaiteront. Je voudrais chaleureusement remercier Jean-Noël Bressollette qui est à l'origine de ce site.

Une faute d'arbitrage en finale de ligue a malheureusement rendu célèbre le Comité d'Anjou à travers le monde suite à l'intervention d'un joueur mécontent. Il a inondé de mails le ghorta du bridge mondial, et a entraîné des réactions en chaîne, dont une : la mise aux Prudhommes du Comité et de la FFB par l'arbitre en question. Heureusement l'arbitre a été débouté et le litige est définitivement tranché.

Pour consolider les effectifs dans les clubs, il faut continuer à intervenir sur les lieux publics : marchés, forums, associations, ... pour faire partager notre passion. Jacky Quinton, du club de Laval, se met toujours volontiers à vos côtés si vous le sollicitez.

Je souhaite la bienvenue au nouveau bureau et une excellente saison 2017-2018 à toutes et à tous.

* * * * *

Bilan financier

Puis le Président passe la parole au Trésorier qui commente rapidement les comptes de l'exercice qui avaient été envoyés au préalable. Il en résulte un résultat excédentaire de 10 173,45 € €, un peu plus élevé que le prévisionnel, dû au fait qu'il y a eu des reprises de provisions. Il sera proposé, lors des résolutions, d'affecter ce résultat au fonds associatif.

Le solde de trésorerie reste sain à 182 000 €, et le budget pour 2017-2018 devrait voir un résultat légèrement positif 3 400 €. L'excédent prévisionnel ne sera possible qu'avec le maintien des effectifs, et une légère augmentation de la participation aux compétitions.

Puis le Président donne la parole au Contrôleur des Comptes qui lit son rapport et valide les comptes présentés à l'assemblée.

Michel Guillou, du BCN, demande à ce que le résultat obtenu soit mis dans une réserve pour le développement du bridge. Le Contrôleur des Comptes répond qu'il n'y a pas besoin dans une association de faire des lignes particulières pour l'utilisation des résultats.

Bilan des compétitions

Puis le Président cède la parole à Yves Montessuy, directeur des compétitions, qui fait le point sur les compétitions de la saison passée. Il apparaît une légère baisse des compétiteurs en paires (-4.39%), et en quadrettes (-2.83%). Un tableau faisant apparaître les différentes compétitions avait été envoyé à chaque club.

Les interclubs seront organisés cette année par les clubs d'Angers.

Le Président rappelle que tout compétiteur doit avoir pris sa licence au plus tard le 31 octobre s'il veut continuer à jouer. De plus si sa licence n'est pas renouvelée, il ne pourra plus se connecter au site de la FFB.

C.R.E.D.

JM Crébassa, le Président de la CRED, indique qu'il vient d'avoir une affaire comportementale à traiter, et rappelle qu'il convient d'établir des commissions d'éthique au sein des clubs, afin de régler ce type de problèmes.

Remise des médailles

Différentes médailles, demandées par les clubs pour récompenser des bénévoles ayant œuvré pour le bridge, sont données aux clubs afin qu'ils les remettent aux intéressés.

Questions diverses

Catherine Simon, de l'ABC, demande que les inscriptions aux compétitions fédérales soient ouvertes directement aux compétiteurs afin qu'ils ne soient pas obligés de passer par les clubs. Le Président répond que la question a été discutée lors de la réunion de bureau du 20 septembre, et que la majorité des présents pensaient que cela risquait de poser des problèmes. Le nouveau bureau, qui sera élu à la fin de cette assemblée, réétudiera la question.

* * * * *

Puis le Président fait voter les différentes résolutions :

Première résolution

L'assemblée approuve le Rapport Moral et donne quitus entier et sans réserve de sa gestion au Président en fonction pendant l'exercice 2016-2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2016-2017, et du rapport des Contrôleurs des Comptes, l'assemblée générale approuve les documents tels qu'ils lui ont été présentés, et propose d'affecter le résultat excédentaire de 10 173,45 € au fonds associatif. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

2 votes contre, 1 abstention, cette résolution est donc adoptée à la majorité.

Troisième résolution

Après présentation du budget de l'exercice 2016-2017, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée, après avoir pris acte de la fin des mandats de Messieurs Jean-Paul NOURY et Michel MONNERIE, approuve la nomination de Monsieur Yves COLLONGUES en tant que Contrôleur des Comptes, pour la durée du mandat du Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Elections

Viennent ensuite les élections qui vont renouveler le Bureau, les membres individuels, la présidence et vice-présidence de la CRED, ainsi que les membres de la CRED. A la date du 30 juin 2017, 4 164 licences avaient été enregistrées.

Résultat des élections :

BUREAU EXECUTIF

PRESIDENT

Ont obtenu :

Jean-François NGUYEN	306 voix
Claude PIOU	3 778 voix

Claude PIOU devient donc le nouveau Président du Comité d'Anjou.

L'ancien Président cède sa place et Claude PIOU poursuit les autres élections avant de clôturer l'Assemblée Générale.

VICE-PRESIDENTS

J BLIN - 1er Vice-Président	4 084 voix
B ROBINET	3 783 voix
D CHAUVIRE	3 746 voix
E QUERAN	2 855 voix

MEMBRES INDIVIDUELS

Déléguée féminine	C LANTA	3 948 voix
Secrétaire général	JN BRESSOLLETTE	3 948 voix
Représentant des arbitres	P LEBRET	3 948 voix
Trésorier	JP NOURY	3 944 voix
Représentant du bridge senior	T WYROSTEK	3 948 voix
Animateur Pédagogique Régional	L LIPSZYC	3 778 voix
Organisation des tournois	Y MONTESSUY	3 948 voix
Délégué jeunesse	JF DUPIC	3 948 voix
Délégué communication	E BARBA	3 948 voix

CHAMBRE REGIONALE D'ETHIQUE ET DE DISCIPLINE

PRESIDENT M GUILLOIS 3 872 voix

VICE-PRESIDENT JM CREBASSA 4 004 voix

MEMBRES

Titulaires

JP CARCY	3 882 voix
G FLEURENCE	3 882 voix
JF N'GUYEN	3 840 voix

Suppléants

M CLERGEAU	3 838 voix
JL BERSON	3 788 voix
A BOHNE	3 757 voix

Après avoir remercié les participants pour leur présence, le Président lève la séance à 12 h 15, et invite les personnes présentes à assister au buffet avant de participer au Tournoi de l'après-midi qui se déroulera à l'ABC.